



Stillförderung Schweiz
Promotion allaitement maternel Suisse
Promozione allattamento al seno Svizzera

Information aux médias 2015

Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2015

Favoriser l'allaitement pour les mères qui travaillent

Les mères qui exercent une activité professionnelle et qui souhaitent allaiter leur enfant doivent être mieux soutenues dans leur environnement de travail. Tel est l'objectif de la semaine mondiale de l'allaitement maternel 2015 qui se déroulera du 12 au 19 septembre. Avec le slogan « Allaitement et travail – retroussons les manches ! », les organisateurs comptent inciter les entreprises à créer des conditions-cadre favorables à l'allaitement, car la conciliation entre allaitement et travail profite non seulement aux employées mais également aux employeurs.

Dans le monde entier, l'impossibilité de concilier allaitement et travail est l'une des raisons principales pour que les mères cessent d'allaiter leur enfant assez tôt. Selon une étude sur l'allaitement et l'alimentation, publiée récemment par la Confédération, une mère sur quatre en Suisse a cité ce fait comme cause du sevrage précoce. Les employées qui allaitent sont toujours confrontées à de nombreux obstacles, de la désapprobation jusqu'à la menace de licenciement, en passant par le manque de localités appropriées à l'entreprise. Il existe bien sûr des dispositions légales claires à propos de l'allaitement pendant le temps de travail dans notre pays – depuis le 1^{er} juin 2014 également en ce qui concerne la rémunération des pauses d'allaitement. Mais l'étude précitée a révélé que seule une mère sur dix a été informée par son employeur sur ses droits en tant qu'employée allaitante. Il est donc évident que des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de concilier allaitement et travail.

Faire valoir les droits

Rappeler cette nécessité, tel est l'objectif de la semaine mondiale de l'allaitement maternel 2015. En 1993 déjà, l'équilibre entre allaitement et travail était au centre de la campagne qui visait à établir un « milieu de travail ami des mères ». Au cours des 22 ans qui se sont écoulés

depuis, de nombreux progrès ont été réalisés, surtout grâce à la Convention numéro 183 de l'OIT sur la protection de la maternité qui a contribué à améliorer les dispositions légales et leur application dans notre pays. Le droit des travailleuses à allaiter leur enfant est désormais ancré dans la conscience collective. Placée sous le thème « Allaitement et travail – retrouvons les manches ! », la campagne de cette année veut encourager à faire valoir ce droit et de le mettre en pratique. Tous les milieux intéressés sont appelés à renforcer le soutien aux employées qui allaitent, à inciter les entreprises à créer des conditions de travail favorables aux mères et à l'allaitement et à motiver les femmes de poursuivre l'allaitement après la reprise du travail.

L'allaitement favorise la santé

La possibilité de concilier travail rémunéré et allaitement profite tant aux employées et leurs bébés qu'aux entreprises et à la société toute entière. De nombreuses études ont démontré que l'allaitement maternel renforce la santé de la mère et de l'enfant, ce qui réduit le besoin d'être assisté et soigné par les proches, les absences dues aux maladies et aux soins et, en conséquence, les coûts de la santé.

L'agenda des activités sur Internet

Toutes les manifestations ayant lieu au cours de la semaine mondiale seront publiées sur le site Internet de la Promotion allaitement maternel Suisse (www.allaiter.ch). Les organisateurs sont donc priés d'annoncer leurs activités en temps utile. La Promotion allaitement maternel Suisse met gratuitement à leur disposition du matériel d'information ainsi que des cartes postales et des post-it portant le sujet de la campagne. Sur demande, elle peut également établir des contacts avec des spécialistes pour des interviews ou des colloques.

Depuis 1991 déjà, la semaine mondiale de l'allaitement maternel a lieu chaque année dans plus de 120 pays. Les activités en Suisse sont organisées par la Promotion allaitement maternel Suisse, en collaboration avec l'Association suisse des consultantes en lactation IBCLC (ASCL), La Leche League Suisse, l'Association suisse des infirmières puéricultrices (ASISP), la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) et la Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (SSGO). Un soutien financier est apporté par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Promotion Santé Suisse et Medela SA.

La Promotion allaitement maternel Suisse

Créée en l'an 2000, la fondation a pour but de promouvoir l'allaitement maternel en Suisse, notamment en fournissant à la population des informations indépendantes de tout produit et entreprise ainsi qu'en mettant à sa disposition des offres non commerciales (p. ex. une brochure d'allaitement en dix langues, une bande dessinée au sujet de l'allaitement, une application qui permet de trouver des espaces allaitement). La Promotion allaitement maternel Suisse est un centre de compétences national indépendant pour la grossesse, l'accouchement et la petite enfance. Elle est soutenue par des organisations et institutions œuvrant dans le domaine de la promotion de la santé ainsi que dans celui des soins et consultations pour parents et nourrissons.

Pour annoncer des manifestations, commander du matériel et obtenir des informations supplémentaires : www.allaiter.ch

Renseignements :

Christine Brennan, Promotion allaitement maternel Suisse 031 381 49 66

contact@stillförderung.ch